

Message conjoint aux décideurs politiques de l'UE

Résultat politique de l'audition sur l'emploi

La [European Association of Service providers for Persons with Disabilities](#) (EASPD), le [European Disability Forum](#) (EDF), le [European Network of Social Integration Enterprises](#) (ENSIE), la [European Platform for Rehabilitation](#) (EPR), le [European Union for Supported Employment](#) (EUSE) et [Workability International](#) unissent leurs forces pour appeler l'UE à agir en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Nous appelons l'Union européenne à garantir que chaque citoyen a droit à un travail décent dans un marché du travail ouvert et inclusif.

Cela doit s'appliquer en particulier aux personnes ayant des besoins de soutien, telles que les personnes handicapées qui continuent d'être [largement sous-représentées sur le marché du travail](#). L'inclusion économique et le soutien efficace des personnes handicapées doivent être au cœur de toute stratégie de développement durable.

En prenant des mesures pour donner aux personnes ayant des besoins de soutien un travail décent, l'UE encouragera :

- les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD des Nations Unies), car ils donnent la priorité à l'inclusion de ceux qui sont «les plus éloignés».
- la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UN CRPD) et sa vision d'un marché du travail inclusif qui inclut et soutient activement les travailleurs handicapés.

Notre vision du marché inclusif et du travail décent

Un marché du travail inclusif nécessite un renversement des hypothèses traditionnelles qui assimile simplement le handicap à une incapacité de travailler. Au contraire, la politique future devrait être basée sur l'hypothèse que tous les êtres humains ont la capacité de s'engager dans une activité économique avec le bon type de soutien personnalisé pour les travailleurs et leur employeur. En effet, l'accent doit passer des handicaps aux capacités de la personne concernée.

Un marché du travail inclusif nécessite un accent renouvelé sur des soutiens personnalisés et des mesures sur mesure pour s'assurer que les individus disposent des moyens nécessaires pour apprendre les rôles et développer une carrière. Cela est déjà légalement requis dans la directive-cadre de l'UE qui exige des «aménagements raisonnables» pour permettre à un travailleur handicapé d'accomplir ses tâches liées à son travail. Cela nécessite également:

- un accent sur la progression et le développement de carrière plutôt que sur l'hypothèse que les travailleurs handicapés resteront enracinés dans un emploi tout au long de leur carrière.
- des mesures de soutien importantes telles qu'un système de transport adéquat et accessible pour assurer la mobilité au travail.
- un programme d'éducation et de formation inclusif qui prépare les travailleurs handicapés à un marché du travail inclusif.
- une étude approfondie et l'élimination des pièges de la pauvreté connus et cachés dans les systèmes de protection sociale qui entravent parfois l'accès au travail.
- une compréhension claire du fait que le handicap entraîne souvent des coûts supplémentaires et que ces coûts doivent continuer à être couverts pour permettre un accès significatif au droit au travail.
- une compréhension du fait que les personnes handicapées ne constituent pas un groupe homogène, par conséquent, différentes mesures seront nécessaires pour répondre aux besoins individuels. Des considérations devraient être prises pour les personnes à risque de double discrimination, telles que les femmes handicapées.

Un travail décent implique un salaire juste et satisfaisant. Cela implique des conditions de travail justes et équitables et l'ajustement des mesures de santé et de sécurité pour optimiser les opportunités de travail et ne pas créer d'obstacles supplémentaires au travail. Cela entraîne un intérêt accru de la part des syndicats pour les conditions de travail des employés handicapés.

Nouvelles opportunités et nouveaux dangers dans la transformation du travail

La transformation du travail au 21e siècle présente de nombreux défis pour tous les travailleurs et nécessite une réponse politique appropriée. Nous demandons que les nombreuses réflexions sur les défis politiques en cours devraient explicitement inclure les besoins de soutien de tous les travailleurs. En outre, l'introduction de nouvelles technologies et méthodes de travail peut révéler de nouvelles opportunités pour les travailleurs handicapés qui devraient être identifiées de manière proactive, et des mesures mises en place pour les optimiser.

Vers une nouvelle additionnalité de l'UE

L'UE a un rôle à jouer pour garantir l'inclusion économique et sociale, en particulier en période de transformation économique massive. Nous appelons l'UE à

- Encourager l'innovation dans la construction d'un marché du travail inclusif,
- Stimuler la création d'opportunités pour les personnes ayant plus de besoins d'assistance sur le marché du travail ordinaire,
- Soutenir les employeurs, et en particulier les petites et moyennes entreprises, pour encourager la coproduction de politiques fondées sur la participation active des personnes ayant des besoins d'accompagnement,
- Stimuler la croissance des connaissances, des recherches et des données visant toutes à améliorer les possibilités d'emploi,



- Travailler avec les États membres pour favoriser la refonte des systèmes de protection sociale afin de véritablement protéger tous les travailleurs et ouvrir de nouvelles opportunités,
- Soutenir la création d'un écosystème de facilitation pour les services de soutien avec un financement durable, des cadres juridiques stables et une implication structurelle de toutes les parties prenantes au niveau européen et national.

Pour notre part, les prestataires de services s'engagent à soutenir toutes les initiatives politiques de l'Union européenne et de ses institutions qui promeuvent ces objectifs.

Dans nos propres réseaux, nous travaillerons avec nos membres dans la direction et pour développer de nouvelles approches et modèles commerciaux qui favorisent la coproduction et répondent aux besoins individuels des personnes qu'ils accompagnent. Les mesures que nous prendrons contribueront à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées dans notre maison européenne commune. Nous encourageons donc également toutes les parties prenantes à suivre les recommandations de la [Déclaration de Vienne](#).

Il est particulièrement crucial que ces recommandations soient prises en compte même en période d'instabilité économique, afin de garantir qu'aucun travailleur ne soit laissé pour compte ou affecté de manière disproportionnée.

Les intérêts des personnes ayant des besoins de soutien et ces recommandations doivent donc être pris en compte dans toutes les mesures de relance économique et les décisions politiques liées à la crise actuelle du COVID-19.

Signataires:



Contact information:

Asel Kadyrbaeva
Senior Policy Officer, EASPD
asel.kadyrbaeva@easpd.eu



With the financial support of the European Union Programme for Employment and Social Innovation "EaSI" (2014-2020)